

Tout sur *illico* SOLIDAIRE

> Une multitude d'avantages

- Vous profitez d'une réduction immédiate de 75% sur vos billets en 2^{nde} classe*.
- Vous voyagez sur l'ensemble des parcours régionaux en TER Rhône-Alpes en 2^{nde} classe, quel que soit le motif de votre déplacement en semaine et le week-end.
- Vous pouvez acheter autant de billets que vous le souhaitez, sans aucune limitation.

* Par rapport aux billets plein tarif. Réduction valable pour un minimum à payer de 1,20 € par trajet. Vous n'avez droit à la réduction que lorsque vous êtes titulaire d'une carte en cours de validité et que vous l'avez avec vous pendant votre voyage.

> *illico SOLIDAIRE* en pratique

- La carte est réservée aux personnes en recherche d'emploi ou en insertion (voir catégories ci-contre).
- Elle est nominative et entièrement gratuite.
- Elle est valable 6 mois, puis renouvelable selon votre situation.
- En cas de perte ou de vol, vous pouvez obtenir un seul duplicata sur simple demande écrite en indiquant vos coordonnées.

Rendez-vous gratuitement :

- à vos entretiens d'embauche,
- à vos entretiens préalables à une formation (uniquement pour les -26 ans).

Vous êtes titulaire d'une carte ***illico SOLIDAIRE*** en cours de validité, la Région Rhône-Alpes prend en charge votre déplacement en TER avec les **Bons de transport *illico SOLIDAIRE***.

Comment procéder ?

1. Rendez-vous dans votre site Pôle Emploi ou votre Mission Locale.
2. Munissez-vous de votre carte et de votre convocation à l'entretien.
3. On vous délivrera un bon de transport ***illico SOLIDAIRE*** à échanger au guichet SNCF contre un billet aller/retour gratuit.



Votre Région vous transporte

Pour les demandeurs d'emploi
ou les personnes en insertion,
le TER en Rhône-Alpes à prix réduits :

-75%
pour tous les voyages

Gratuité

pour se rendre à un entretien d'embauche

illicosolidaire@cba.fr

ou

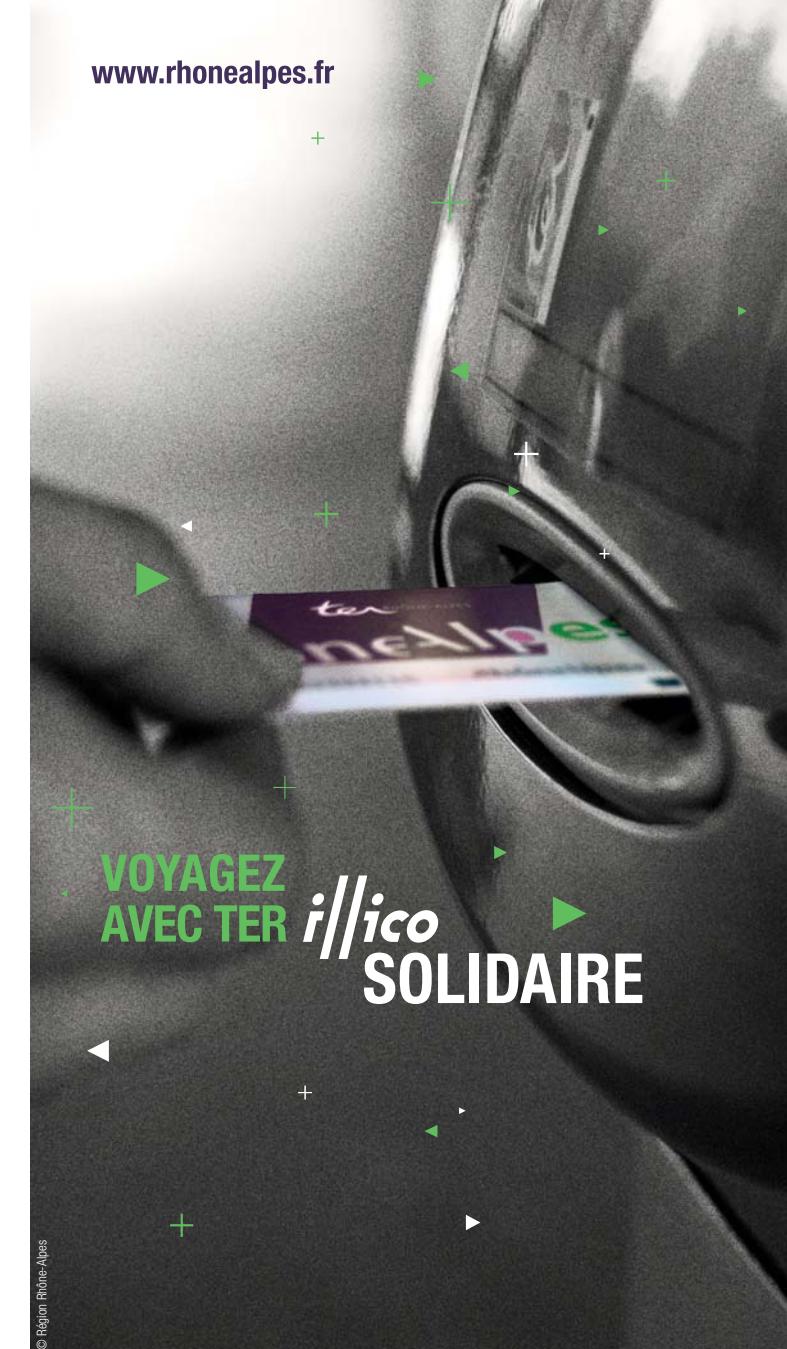
► N°Azur 0 810 2011 80

PRIX D'UN APPEL LOCAL
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



En partenariat avec les Départements de Rhône-Alpes.

www.rhonealpes.fr



RhôneAlpes
Région

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE iLLICO SOLIDAIRE

À compléter et à renvoyer à :

**Carte iLLICO SOLIDAIRE
BP 20011
59895 LILLE Cedex 09**

Sans oublier de joindre les documents
à fournir correspondant à votre situation.

Photo

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone (fixe sinon portable) :

Adresse e-mail :

**Oui, je souhaite bénéficier du tarif TER iLLICO SOLIDAIRE
au titre de :** (vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC
- Demandeur d'emploi longue durée
- Jeune de moins de 26 ans en recherche d'emploi, inscrit en Mission Locale ou volontaire en engagement de service civique
- Titulaire d'un contrat aidé
- Bénéficiaire de l'AAH
- Bénéficiaire du RSA
- Demandeur d'asile

Est-ce votre :

- 1^{re} demande
- 1^{er} renouvellement
 - N° de votre dernière carte iLLICO SOLIDAIRE :
 - (il n'est pas nécessaire de renvoyer une photo et une pièce d'identité)
- un renouvellement suivant
 - Vous devez procéder comme une 1^{re} demande
(reconstitution complète d'un dossier)

La demande de renouvellement est à effectuer dans le mois qui précède la fin de validité de votre carte.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous adresser à :

Carte iLLICO SOLIDAIRE - BP 20011 - 59895 LILLE Cedex 09.

BÉNÉFICIAIRES	CONDITIONS À REMPLIR	DOCUMENTS À FOURNIR	OÙ SE PROCURER LES DOCUMENTS ?
POUR TOUS	• Résider en Rhône-Alpes	- 1 photo d'identité récente - 1 photocopie d'une pièce d'identité - Le formulaire de demande complété	
Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC ou non indemnisé	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4). • Recevoir de votre Pôle Emploi, ou de tout autre organisme, des allocations pour perte d'emploi d'un montant inférieur au SMIC (35h). 	<p>Selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si vous êtes indemnisé(e) par Pôle Emploi : une attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent. - Si vous êtes indemnisé(e) par un autre organisme du secteur public : une copie du dernier avis de paiement. - Si vous n'êtes pas indemnisé(e) : une notification de rejet. 	
Demandeur d'emploi longue durée	<ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4) depuis plus d'un an. 	- Une attestation originale de loi de finance.	
Moins de 26 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir moins de 26 ans à la date de la demande de la carte¹. • Être inscrit(e) comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi (catégorie 1, 2, 3 ou 4). <p style="text-align: right;">¹cachet de la poste faisant foi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir moins de 26 ans à la date de la demande de la carte¹. • Être inscrit(e) en Mission Locale. 	- Un avis de situation original.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un contrat officiel d'engagement de service civique. 	- Une attestation originale délivrée par la Mission Locale valable 1 mois à compter de sa date de délivrance.	Auprès de votre Mission Locale Internet : www.missions-locales.org
Contrat aidé	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un contrat aidé officiel (voir liste ci-dessous). <p>Liste des contrats aidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage (N° contrat Cerfa : 10103*04) • Contrat de professionnalisation (N° contrat Cerfa : 12434*01) • Contrat unique d'insertion - CIE (N° contrat Cerfa : 13998*01 - secteur marchand) • Contrat unique d'insertion - CAE (N° contrat Cerfa : 13998*01 - secteur non marchand) 	- Une copie du contrat officiel (avec N° Cerfa impératif) dont vous bénéficiiez.	
Bénéficiaire du RSA (Sous condition de ressources)	<ul style="list-style-type: none"> • Être bénéficiaire du RSA. • Avoir de faibles revenus, par exemple : moins de 670 € toutes ressources confondues pour 1 personne seule, moins de 1 407 € toutes ressources confondues pour 1 couple avec 2 enfants. 	- Une attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent délivrée par la CAF ou la MSA.	
Bénéficiaire de l'AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Être bénéficiaire de l'AAH. 	- Une attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent.	
Demandeur d'asile	<ul style="list-style-type: none"> • Être en cours de demande d'asile (< 12 mois). • A savoir : pour la constitution du dossier, il n'est pas obligatoire de fournir une pièce d'identité. 	<p>Selon votre situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un récépissé de demande d'asile ou de réfugié inférieur ou égal à 3 mois. - Une lettre d'enregistrement d'une demande d'asile inférieure ou égale à 12 mois. 	Préfecture OFPRA